

QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.

- a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?

Je dirais que c'est une problématique politique majeure partout en Suisse.

Il est primordial que chacun des parents se sente soutenu. Il lui faut du temps de qualité à consacrer à sa famille et la possibilité de travailler. C'est aussi une question cruciale pour l'égalité entre femmes et hommes.

C'est également une priorité pour notre économie qui a besoin de main d'œuvre et pour nos institutions sociales qui ont besoin de cotisants actifs.

- b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

- *Un congé paternité de 20 jours, puis la mise en place d'un congé parental*
- *Augmenter la défiscalisation des frais de garde.*
- *Un soutien aux entreprises afin de mettre en place des outils améliorant la flexibilité et la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.*
- *Mise en place d'un plan directeur cantonal des places de garde.*
- *Aides financières aux familles (augmentation de la déduction pour le revenu le plus bas du couple).*

2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)

- a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?

Le système actuel est complexe et il est difficile d'avoir une bonne connaissance du réseau. Par ailleurs, le formulaire pour les prestations complémentaires est compliqué et demande d'être renouvelé très fréquemment.

- b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?

Le PDC propose une réforme de la loi sur les prestations complémentaires, notamment dans le sens d'augmenter la part humaine dans l'accompagnement des familles.

3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).

- a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?
Aucun, je n'en vois pas l'utilité.

- b) Quels en seraient les désavantages ?
Lourdeur administrative.

4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

*Pouvoir se saisir de problématiques et les étudier,
Fournir des données scientifiques pour soutenir les décisions politiques,
Contribuer à l'étude de projets pilotes.*

b) Quels en seraient les désavantages ?

Il ne faudrait pas que ce soit un outil bonne conscience, il faudrait s'assurer que les données produites soient utiles et utilisées.

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?

Des mesures trop cloisonnées...

b) Quelles sont les mesures que vous préconiseriez pour la développer ?

Le canton de Genève souffre de ne pas avoir une politique familiale interdépartementale. J'en ferais une priorité de la législature 2018-2023, afin de mettre en place les mesures préconisées au point 1.b).

SQUILLACI Nicola